Demander dans nos Bureaux le RÈGLEMENT de POLICE MUNICIPALE

Journal de Roubaix

Cinquante-cinquième année. — N° 152

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 1er JUIN 1910.

MAISON DU SOLEIL D'OR
26-27-28, Place du Théâtre, LILLE
Grand choix de Cadeaux de Mariages

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX ..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Leroux, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, 23, rue Beauvau Saint-Jacques.
A PARIS ET A BRUXELLES Dans les agences de publicité.

En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . { Trois mois .. 5 francs / Six mois ..... 9 — / Un an ..... 18 —

Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.

AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

Veille de Rentrée parlementaire. -- La date des élections cantonales

Le Programme du Gouvernement

La Chambre nouvelle prend aujourd'hui séance pour la première fois. Volontiers nous lui dirions, avec M. Cruppi, — la lettre de l'ancien ministre du Commerce vient de paraître dans le *Temps* et mérite d'être méditée, — « qu'elle sera demain la plus vieillie, la plus impopulaire des Assemblées si, versant dans l'ornière, elle ne cherche pas de suite à réformer les méthodes et les habitudes, aussi bien aux séances publiques que dans les commissions ; si elle ne prend pas conscience de la tâche précise qu'elle doit aborder et remplir, durant la législature, en substituant au vieux jeu stérile des compétitions de personnes, des ordres du jour surchargés, des vastes problèmes tour à tour posés et abandonnés, le noble jeu des idées et des énergies se groupant, se classant et limitant leur effort en vue du bien public. »

Cet appel sera écouté, il est du moins permis d'en garder l'espoir. Les récentes élections ont porté au Parlement un grand nombre d'hommes nouveaux, qui n'ont point encore été déformés par la fréquentation des milieux politiques tels qu'ils existent actuellement, et qui arrivent avec leur mentalité propre au lieu d'adopter celle des habitués du Palais-Bourbon. On a trop souvent dénoncé et flétri l'influence déprimante, démoralisante de l'atmosphère des couloirs, de la salle des séances et des antichambres ministérielles, pour que nous ne nous félicitions pas de ce « rajeunissement des cadres » grâce auquel nos mandataires, — nos chefs, — rompant avec les traditions inertes d'un passé mort, viendront avec des idées, des désirs et des tendances conformes aux volontés du pays. Enfin, ils feront besogne utile et féconde, en abandonnant la politique de convention que l'on fait depuis 20 ans, pour une politique de réalités.

Le programme que vient d'esquisser le Gouvernement et qu'il entend tracer aux élus d'hier, montre assez le notable changement qui s'est opéré dans la direction des affaires nationales. Jadis, aux approches de chaque session, et surtout aux débuts d'une législature, nous n'entendions parler que de guerre, de combats, de défense républicaine, — lisez radicale, — contre l'Eglise et la Réaction. C'étaient de nouvelles armes que l'on fourbissait contre les congrégations, contre le clergé, contre la liberté d'enseignement. Sur ce seul terrain se concentraient tous les efforts de la majorité.

Certes, M. Briand, pour n'en point perdre l'habitude, n'a pas rejeté le principe des projets Doumergue contre les écoles libres et l'on nous annonce à cet égard quelques mesures draconiennes. Mais nous voulons retenir que le Conseil des ministres se proclame hostile au monopole de l'enseignement ; ce qui, après les jours sombres du combisme, ne laisse pas que de causer quelque surprise. L'attitude résolue de la minorité catholique a fait reculer la persécution qui menaçait il y a quelques mois, de recommencer la lutte contre les droits imprescriptibles de la famille ; souhaitons qu'il en soit encore ainsi demain, quand le péril renaîtra.

Là est le seul effort tenté contre les libertés essentielles. Le reste du programme gouvernemental embrasse une série de grandes réformes qui sont appelées à une immense répercussion sur la vie du pays. L'œuvre annoncée est assez vaste, les questions sont assez attachantes pour occuper quatre années d'un travail opiniâtre et laborieux.

Nous en aurons fini, — la chose paraît maintenant certaine, — avec l'odieux et bas système du scrutin d'arrondissement. Le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, la péréquation des circonscriptions donneront un peu d'air dans le suffrage universel. Nous verrons discuter, devant la nation, les graves et délicats problèmes qui touchent à l'existence même de la France ; les électeurs y répondront en signifiant leurs préférences. Désormais, les représentants du peuple seront élus sur des opinions claires et précises, non par des compromissions ou pour des complaisances personnelles.

M. Briand nous promet encore la réforme administrative et judiciaire, dont le résultat sera de décongestionner le pays en ramenant la vie aux extrémités, en répandant dans tous les membres la circulation généreuse d'un sang pur et rajeuni : actuellement, le cerveau, — c'est-à-dire Paris et le gouvernement des ministères, — concentre tout pouvoir et toute autorité ; il est bon que cela cesse.

Les questions sociales ne seront pas oubliées, et nous en sommes satisfaite. Les communiqués officieux signalent notamment des projets concernant l'organisation du crédit ouvrier, le contrat collectif du travail qui suppose une transformation et un regain de l'idée syndicale, la participation aux bénéfices... Voilà bien des améliorations d'ordre pratique dont l'étude pourra apporter à la classe ouvrière quelques soulagements, plus de bonheur dans l'existence, une meilleure défense de ses intérêts primordiaux. Le Gouvernement qui prend l'initiative de ces réformes peut être assuré qu'il n'en aura pas le monopole et que tous les partis, — en particulier les partis d'ordre, ceux qui ne veulent point de surenchère électorale ni de haines sociales, — lui apporteront généreusement et loyalement leur concours.

La tâche est grandiose, le labeur immense. Mettons-nous à l'œuvre avec confiance, avec cœur, avec énergie. Que rien ne vienne arrêter un si bel élan qui entraîne tous les Français ; que nul ne jette ces ferments de discorde qui rallumeraient les colères et qui diviseraient le pays.

P. D.

BULLETIN

31 mai.

Le conseil des ministres a fixé au 24 juillet les élections cantonales.

***

La tempête a empêché de continuer les travaux de renflouement du Pluviôse.

***

La grève des chemins de fer du Sud continue.

***

Une nouvelle arrestation a été opérée à propos des incidents de Nîmes.

***

La mission Charcot, à bord du Pourquoi-Pas *est arrivée, mardi, à Guernesey.*

INFORMATIONS

Mort de M. Charles Simon

Paris, 31 mai. — M. Charles Simon, fils de Jules Simon, chef du compte-rendu analytique du Sénat, chevalier de la Légion d'honneur, est mort subitement cette nuit dans l'appartement qu'il occupait au palais du Luxembourg. Il était âgé de 91 ans.

Quand son frère Gustave fonda, à Lille, le « Petit Nord », il en devint un des principaux collaborateurs.

M. Charles Simon était un des auteurs de « Zaza », comédie, qui obtint jadis un grand succès.

Une candidature pour M. Doumer

Marseille, 31 mai. — Le « Petit Var » publie la dépêche suivante de Grasse, qu'il donne sous réserves :

« Le bruit court, dans l'arrondissement, que M. Fayssat, qui a été élu, le 24 avril, député de la 1re circonscription de Grasse, donnerait sa démission, afin de permettre à M. Doumer de se faire élire à sa place. »

L'inspection de la magistrature

Paris, 31 mai. — On confirme que M. Barthou ministre de la Justice, va créer une sorte d'inspection de la magistrature. Cela résulte d'une circulaire que le Garde des sceaux a décidé d'adresser prochainement à tous les premiers présidents ainsi qu'à tous les procureurs généraux.

Le concours d'agrégation

Paris, 31 mai. — Les épreuves du concours d'agrégation de médecine se sont poursuivies ce matin sans incidents.

Le « Service intérieur des corps de troupe »

Paris, 31 mai. — Le nouveau « Service intérieur des corps de troupe » paraît aujourd'hui.

L'Académie des Sports

Paris, 31 mai. — Par décret rendu par le président de la République, l'Académie des Sports vient d'être déclarée d'utilité publique.

La santé de M. de Ramel

Alais, 31 mai. — Les nouvelles de la santé de M. de Ramel, qui avaient donné quelques inquiétudes, sont meilleures. Le député d'Alais va sensiblement mieux. Le médecin espère que, dans quelques jours, il sera en pleine convalescence.

Condamnation à mort

Alger, 31 mai. — La Cour criminelle a condamné à mort l'indigène Belabed Sliman Benhours, accusé de meurtre et de vol.

Un clocher s'effondre

Pau, 31 mai. — Le vieux clocher de l'église de Pomps s'est effondré. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Incendie en mer

La Corogne, 31 mai. — Le transatlantique « Kronprinzessin-Cécilie » est arrivé hier à La Corogne. Le feu s'est déclaré à bord le 22 mai ; il n'a été éteint que le 24. Six mille sacs de café et mille balles de coton ont été détruites par le feu ainsi que d'autres marchandises. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Bateau de pêche coulé par un navire de guerre

Falmouth, 31 mai. — Le navire de guerre anglais « Wasp » est entré en collision, cette nuit avec un bateau de pêche, au large de Falmouth. Le bateau a coulé. Sur les cinq hommes composant son équipage, quatre ont été noyés.

L'empereur François-Joseph en Bosnie

Sarajevo, 31 mai. — L'empereur François-Joseph a reçu, ce matin de nombreuses délégations, qui ont prononcé des allocutions, affirmant leur fidélité au trône. Dans ses réponses à ces allocutions l'Empereur a remercié pour les protestations de loyalisme et de dévouement qu'il venait d'entendre.

Un cyclone à Mozambique

Lisbonne, 31 mai. — On annonce qu'un cyclone a causé d'énormes dommages à Mozambique. De centaines de maisons seraient détruites et un grand nombre d'habitants sans abri. Plusieurs navires ont fait naufrage et de nombreux cadavres ont été projetés sur le rivage.

Choses et Autres

— La Ferté-Milon élève une statue à Racine enfant.

— Inquiétant exemple !

— En effet, car tous les grands hommes ont été petits.

***

— On pourrait reprendre l'idée en la retournant.

— Que voulez-vous dire ?

— Ériger par exemple une statue du tambour Bara à l'âge de soixante ans.

***

— Il a gagné beaucoup d'argent, mais il est resté le même, bon camarade, sans pose...

— Oui, il n'est pas jaloux de l'infortune des autres.

***

On juge en correctionnelle un individu pris en flagrant délit de vol à la tire.

Le président lui demande sa profession.

L'accusé, fièrement :

— Liquidateur de porte-monnaie !

L'égoïste est un monstre et la mort salutaire n'enlève en le frappant qu'une charge à la terre.

VOLTAIRE.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Nominations

Paris, 31 mai. — Voici le mouvement au Conseil d'Etat qui a été signé aujourd'hui au conseil des ministres :

Sont nommés conseillers d'Etat : M. Roussens, directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics ; Tardif, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et M. Gautier, directeur au ministère de l'Instruction publique.

Maîtres des requêtes au Conseil d'Etat : M. Edmond Laurent, auditeur de première classe ; M. André Ripert, auditeur de première classe ; M. Marlio, ingénieur des ponts et chaussées ; M. Smet, auditeur de première classe ; M. Georges Cohen, auditeur de première classe ; M. Helbronner, auditeur de première classe ; M. Paul Tirard, ancien auditeur de première classe, chef de cabinet du garde des sceaux.

Auditeurs de première classe : MM. Vel-Durand, Henri Ripert, Louis Jaray, Despaux, Mazérat, Roussellier, auditeurs de deuxième classe.

LE RETOUR de la Mission Charcot

Guernesey, 31 mai. — Le « Pourquoi-Pas », navire de la mission Charcot, retour de son expédition au Pôle Sud, est arrivé, ce matin, à Guernesey.

Dès son arrivée, le docteur Charcot est descendu à terre et s'est rendu à l'hôtel où sa

LE « POURQUOI PAS? »

femme et sa petite fille l'attendaient. Il a reçu ensuite la visite du baron de Condenhoue, agent consulaire français.

Tous les membres de la mission sont en bonne santé.

Le « Pourquoi-Pas » restera à Guernesey jusqu'à jeudi ou vendredi, puis il partira pour Rouen. M. Charcot se rendra ensuite à Paris.

Conseil des Ministres

Paris, 31 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le compte-rendu officieux de la délibération :

LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS GÉNÉRAUX

Le Conseil a décidé de fixer, au 24 juillet, la date des élections pour le renouvellement les conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

Il y a environ 1.500 conseillers généraux soumis à réélection et 1.800 conseillers d'arrondissement.

LA GRÈVE DES CHEMINS DE FER DU SUD

Le Ministre des Travaux publics a entretenu le Conseil de la grève des agents des chemins de fer du Sud.

Le Président du Conseil a indiqué toutes les mesures qui avaient été prises pour assurer le transit.

LES TRANSPORTS DANS PARIS

M. Millerand a soumis, à la signature du Président de la République, les décrets relatifs aux transports par tramways et omnibus, dans Paris.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le Garde des Sceaux a fait signer un mouvement judiciaire dont le point de départ est la nomination, comme conseiller à la Cour de Paris, de M. Le Poitevin, juge au Tribunal de la Seine.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Il a fait également approuver le mouvement annoncé dans le Conseil d'Etat.

LA CATASTROPHE DU « PLUVIOSE »

Le conseil a décidé que des mesures seraient prises par le Gouvernement, indépendamment des secours qui ont été remis, au lendemain de la catastrophe, pour mettre, à l'abri des besoins, les familles des victimes du *Pluviôse*.

Il a décidé, en outre, qu'un monument sera érigé dans la ville de Calais, à la mémoire des victimes de la catastrophe du submersible

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Le Président du Conseil a résumé les décisions arrêtées au cours des séances de conseil de cabinet tenues ces jours derniers, en ce qui concerne le programme que le Gouvernement soumettra aux Chambres.

Il a exposé, notamment, les grandes lignes du projet de réforme électorale. Le texte en sera examiné dans la prochaine séance, qui aura lieu vendredi.

LA CATASTROPHE DU « PLUVIOSE »

La Mer veut garder sa proie

LE SAUVETAGE EST ABANDONNÉ MOMENTANÉMENT, EN RAISON DE LA TEMPÊTE

Calais, 31 mai, deux heures. — Le temps est plus mauvais encore que les jours précédents et le vent a encore augmenté d'intensité.

La situation du « Pluviose » n'a pas changé.

Rien n'a pu être tenté mardi matin et l'amiral Bellue n'est pas sorti.

Le « Loiret » est rentré au port.

Les hommes sont très fatigués.

Tous les bâtiments et tous les moyens de sauvetage sont immobilisés. -- Les scaphandriers ne peuvent descendre.

Notre correspondant particulier nous envoie la dépêche suivante :

Calais, 31 mai. — A bord d'un petit chalutier, j'ai pu approcher, au début de l'après-midi, à une distance de 500 mètres du lieu de la catastrophe.

Il faisait une forte houle et la brise ouest balayait violemment le pont.

Sur les deux chalands qui doivent servir au renflouage du « Pluviose », un seul est resté en pleine mer ; l'autre est rentré dans l'avant-port pour recevoir l'aménagement nécessaire au relevage du submersible.

La mer est trop mauvaise pour permettre aux ouvriers d'effectuer leur travail. Seuls, le « Mouflon » et le contre-torpilleur « La Lance » se trouvent sur les lieux auprès du chaland.

Il est impossible aux scaphandriers de plonger.

Tous les bateaux, contre-torpilleurs et remorqueurs sont dans l'avant-port attendant le signal convenu pour se rendre sur le lieu de la catastrophe.

Consternation de la population calaisienne devant l'incertitude du dénouement et la longueur des opérations

La population entière est dans la désolation, car elle s'attendait à voir s'approcher le moment où l'on arracherait à la mer le cercueil d'acier qui contient les 27 victimes.

Malheureusement le submersible se trouve dans un endroit où le courant est le plus fort du détroit ; et les opérations seront très longues, comme nous l'avait dit, dès le premier jour, l'amiral Bellue.

Renseignements officiels Un télégramme de l'amiral Bellue au Ministre de la Marine

Paris, 31 mai, 5 heures. — On communique, rue Royale, le télégramme suivant, que le ministre de la Marine vient de recevoir de l'amiral Bellue :

« Calais, 31 mai. — Mauvais temps. Mer grosse rend impossible tout travail. Contre-torpilleurs et « Utile » sont rentrés, lundi soir, dans le port, et « Girafe » la nuit. « Mouflon » reste mouillé près de l'épave et résiste bien jusqu'à présent. »

L'épave serait ramenée à Cherbourg avec les victimes qu'elle contient

On reparle maintenant de ramener directement l'épave du submersible, non à Calais, mais à Cherbourg.

C'est là que s'accomplirait la lugubre besogne, qui consistera à retirer un à un les cadavres des malheureuses victimes.

Le voyage de l'épave du « Pluviose » entre Calais et Cherbourg s'effectuerait entre deux eaux, c'est-à-dire que le submersible naviguerait suspendu aux flancs des chalands qui, à l'aide de chaînes, l'auront décollé.

Cette nouvelle est démentie

Paris, 31 mai. — La nouvelle que, sitôt renfloué, le « Pluviose » serait conduit directement à Cherbourg, nous nous sommes rendus au ministère de la Marine pour en avoir confirmation. Il nous a été déclaré que de toutes façons, les cadavres des victimes seraient retirés à Calais.

Les condoléances

UNE ADRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Le président du Conseil général du Nord vient d'adresser au président du Conseil la lettre ci-dessous :

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Paris, 29 mai 1910.

Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, Paris.

Monsieur le Président,

La perte du submersible *Pluviôse* et de tout son équipage frappe notre marine d'un nouveau deuil, si cruel qu'il éteint d'une même émotion douloureuse le cœur de tous les Français.

Le Conseil général du Nord est profondément affligé par cette catastrophe, et je me fais un devoir de vous exprimer, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Marine, la très grande part que prend l'assemblée départementale au terrible malheur qui atteint les familles des héroïques naufragés, notre vaillante marine et le pays tout entier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec nos sincères condoléances, l'assurance de ma haute considération.

A PERPIGNAN

Perpignan, 31 mai. — Le Conseil municipal de Perpignan a voté une adresse par laquelle il exprime ses douloureuses condoléances aux familles des marins du « Pluviose », ainsi qu'au gouvernement, et salue l'héroïsme des marins français donnant leur vie pour la défense de la patrie.

A BREST

Brest, 31 mai. — Le Conseil municipal a voté cet après-midi, une adresse au président du Conseil et au ministre de la Marine exprimant la profonde douleur ressentie par la population brestoise à l'annonce de la catastrophe du « Pluviose » et envoyant aux familles éprouvées les sentiments de condoléances de la ville de Brest.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 31 mai. — L'Association des Amitiés françaises de Mons et de la région vient de recevoir de l'amiral Boué de Lapeyrère un télégramme ainsi conçu :

« J'ai l'honneur de vous exprimer la gratitude de la marine française et des familles des victimes du « Pluviose », profondément touchées de votre cordiale sympathie. »

Pour sauver les matelots des sous-marins

Le « Daily Mail » signale, à propos de la catastrophe du « Pluviose », un ingénieux appareil dont l'usage se généralise dans la marine anglaise et dont sont dès à présent pourvus tous les sous-marins.

Il s'agit d'une sorte de scaphandre relativement léger, dont les hommes de l'équipage peuvent se revêtir très rapidement et sans aucune assistance et dont la partie principale, un casque absolument étanche, qui vient s'appuyer sur les épaules, se prolonge par une sorte de veste imperméable. Le casque est muni d'une boîte métallique contenant une substance appelée oxytithe qui a pour propriété de dégager de l'oxygène aussitôt qu'elle est en contact avec de l'humidité. Deux tubes sont à cette boîte. Le marin en introduit un dans sa bouche et l'extrémité du second aboutit à la partie supérieure du casque.

Lorsqu'un accident se produit et que l'eau envahit le sous-marin, les marins endossent leur scaphandre. L'air aspiré, qui est humide, décompose l'oxylithe, lequel dégage de l'oxygène, et cette opération permet au naufragé de renouveler son approvisionnement d'air respirable pendant environ une heure.

Ce n'est pas tout. On ouvre le capot et grâce à l'aire contenu dans le casque, tous les hommes de l'équipage remontent naturellement à la surface comme de simples bouchons et au moyen d'un ingénieux appareil l'air du casque est alors refoulé dans une chambre à air qui forme ceinture de sauvetage. Le naufragé ouvre alors son casque et peut respirer librement en attendant les secours.

M. Goude et les couleurs nationales

« NOTRE EMBLÈME EST LE DRAPEAU ROUGE », DIT LE NOUVEAU DÉPUTÉ DE BREST.

Brest, 31 mai. — On rapporte aujourd'hui un incident qui a marqué le banquet populaire offert dimanche au citoyen Goude, le nouveau député révolutionnaire élu grâce au concours du Comité exécutif du parti radical. Un militant socialiste ayant remis à M. Goude une écharpe tricolore, celui-ci répondit qu'il la porterait avec regret, car ces couleurs sont l'emblème de la bourgeoisie. Notre emblème, a-t-il ajouté, est le drapeau rouge. Puis M. Goude offrit une bannière rouge au parti socialiste brestois.

Cet incident a provoqué la vive indignation de la population patriotique de la ville.

CHEZ LES P. T. T.

Une protestation contre certains actes de favoritisme

Paris, 31 mai. — Le Syndicat des sous-agents des P. T. T. adresse au ministre des Travaux publics et des Postes et Télégraphes, M. Millerand, une protestation contre certains actes de favoritisme et d'arbitraire, dit-il, qu'il compte faire dénoncer à la tribune de la Chambre si satisfaction ne lui est pas donnée.

LA MUTINERIE de Nîmes

UNE CINQUIÈME ARRESTATION

Nîmes, 31 mai. — A la suite de l'enquête ouverte par le capitaine Gallioni, rapporteur près le conseil de guerre du 15e corps, un 5e réserviste du 240e, nommé Théron, appartenant à la 19e compagnie, originaire de Sauve, a été arrêté au camp de Massillan.

Théron a frappé le colonel Castaing d'un coup de crosse de fusil, au cours de la révolte du 23 mai. Le colonel l'a formellement reconnu. Théron prétend ne pas se souvenir du fait. Cet homme a passé trois années aux bataillons de discipline en Afrique.

UN AUTRE INCIDENT A MONTPELLIER

Montpellier, 31 mai. — Un fait très grave et que l'on avait tenu caché jusqu'à ce jour, parvient à notre connaissance: en voici la relation:

Les réservistes du 281e régiment d'infanterie devaient partir, ces jours derniers, pour le camp de Larzac, où ils avaient à effectuer la période d'exercices réglementaires.

En raison du mauvais temps, la plupart des hommes, qui avaient déjà été rassemblés à la caserne, élevèrent des protestations et, vers cinq heures du soir, ils demandèrent à sortir du quartier.

Les officiers déclarèrent ne pouvoir les y autoriser ; le plus grand nombre des réservistes passèrent outre et quittèrent la caserne. Plusieurs d'entre eux se rendirent alors dans un café situé aux environs du cours des casernes, non loin du quartier et chantèrent l'*Internationale* dans cet établissement.

A neuf heures du soir, tous les hommes devaient se trouver à la caserne ; or, la plupart ne s'y rendirent que vers onze heures et demie ou minuit.

Le départ avait été fixé à deux heures du matin. Quand tous les réservistes furent rassemblés, à l'heure dite, le colonel les inspecta et, satisfait de leur tenue, déclara « qu'aucune punition ne leur serait infligée s'ils se comportaient bien au camp de Larzac ».

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Au cabinet du ministre de la guerre on communique le télégramme suivant en réponse à une demande de renseignements au sujet d'un incident soulevé par les réservistes du camp de Larzac, près Montpellier :

Montpellier, 31 mai. — Réunion du 281e régiment réserve Montpellier n'a donné lieu à aucune observation, sauf deux réservistes, provenant des bataillons d'Afrique, qui se sont montrés indisciplinés, et qui ont été punis. Ni le départ pour Larzac ni l'arrivée au camp n'ont donné lieu à aucun des incidents signalés.

Avant La Rentrée

Convocation des députés partisans de la R. P.

Paris, 31 mai. — M. Charles Benoist convoque pour jeudi matin, les députés partisans de la R. P., en vue de constituer le groupe parlementaire de la réforme électorale.

Le groupe radical-socialiste s'est réuni, mardi après-midi, et a reconstitué son bureau : MM. Berteaux, président ; Rabier et Massé, vice-présidents.

Le groupe a décidé de voter, au bureau de la Chambre, pour M. Brisson, président ; Berteaux et Etienne, vice-présidents.

Réunion de groupes

Paris, 31 mai. — La plupart des groupes parlementaires se sont réunis aujourd'hui à la Chambre pour prendre leurs dispositions en vue de la rentrée.

Le groupe radical-socialiste ou, du moins, tous les membres de l'ancien groupe réélus, auxquels s'étaient joints quelques nouveaux, a décidé de se reconstituer et a nommé un bureau provisoire, composé de MM. Berteaux, président ; Rabier et Massé, vice-présidents.

Après une allocution du président, qui a défini, en quelques mots, le rôle qui incombera au groupe, ont été désignés, comme candidats au bureau provisoire de la Chambre :

MM. Brisson, président, et Berteaux, vice-président.

Il a été décidé aussi d'accepter la candidature de M. Etienne, présentée par son groupe, pour l'autre siège de vice-président.

Le groupe tiendra une nouvelle réunion vendredi prochain pour examiner à fond la question politique.

M. Maxime Lecomte démissionne

M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, vice-président du Sénat, adresse sa démission de membre du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, à M. Vallé président, et sa démission de membre de l'Alliance Républicaine Démocratique et de la Commission centrale exécutive, à M. Adolphe Carnot. Dans sa lettre de démission, M. Lecomte dit qu'en faisant partie de ces deux groupements, il voulait contribuer à l'entente entre tous les républicains ; mais devant le désaccord qui se manifeste entre les deux groupes, il se refuse à choisir et préfère se retirer des deux côtés.

La Réforme électorale

Paris, 31 mai. — Le projet de réforme électorale que le gouvernement doit soumettre à la Chambre, bien qu'élaboré dans ses grandes lignes — ainsi que nous l'avons exposé hier — n'est pas encore définitivement arrêté dans tous ses détails.

On s'en est occupé au conseil des ministres de ce matin, mais on n'a pu se mettre complètement d'accord, et il en sera de nouveau question au conseil des ministres de vendredi.

C'est sur le système de représentation proportionnelle des minorités que les difficultés les plus grandes ont surgi.

M. Briand ne veut pas du système de M. Charles Benoist parce qu'il pourrait se présenter des cas où, avec ce système, la minorité serait favorisée par rapport à la majorité.

Le système proposé au conseil en dernier lieu aurait pour résultat de donner toujours un avantage, au sujet du nombre des députés qui lui reviendrait, à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Un des moyens proposés pour arriver à ce résultat consisterait, paraît-il, à compter tous les abstentionnistes comme ayant voté pour la liste arrivant en tête.

Et, pour fixer le quotient électoral, c'est-à-dire le chiffre de voix minimum nécessaire à une liste pour avoir droit à un siège, on calculerait, non pas sur le nombre des votants, comme cela a lieu dans le système ordinaire, mais bien sur le chiffre des inscrits. Ce quotient électoral serait donc déterminé avant même les opérations électorales.

Mais, nous le répétons, rien n'est encore arrêté.

La Revision de la Constitution

DISCOURS DE M. ROCHE

Paris, 31 mai. — Le déjeuner mensuel de l'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale a eu lieu aujourd'hui dans un restaurant des Champs-Elysées.

M. Paul Beauregard, député, membre de l'Institut, présidait.

Parmi les convives : MM. Jules Roche, Edouard Aynard, Lannes de Montebello, Charles Benoist, Auguste Rouge, Tournade, Pierre Leroy-Beaulieu, Joseph Ménard, amiral Bienaimé, Maurice Spronck, Georges Bonnefous, Auriol.

A l'issue du déjeuner, M. Jules Roche a fait une très intéressante conférence sur la revision de la Constitution.

« Il n'y a pas une nation au monde, a dit M. Jules Roche, qui aurait résisté à quinze ans du despotisme abominable auquel la France a été soumise. Le pays s'est ressaisi aux dernières élections ; il a crié : « Vive la liberté ! » A nous de répéter ce cri et de faire triompher la liberté. »

L'orateur s'est félicité, au cours de sa conférence, du succès de la R. P.

M. Paul Beauregard, qui a prononcé quelques paroles, a également salué le vote prochain de la réforme électorale, tout en se prononçant contre la prolongation du mandat législatif qui, a-t-il dit, serait un joli coup après les 15.000 !

M. Paul Beauregard a salué les nouveaux venus au Parlement qui seront des recrues précieuses pour le parti progressiste et libéral.

Manifestation anticléricale à Rome

Rome, 31 mai. — Les anticléricaux ont résolu de provoquer une série de manifestations pour protester contre les processions cathol-